

lalux⁺
ASSURANCES



Rapport
annuel

2013

Le présent rapport annuel a été illustré moyennant des extraits des créations d'art urbain appliquées par deux artistes de renom sur la colonne centrale du parking souterrain 'Clients et Visiteurs' de LALUX Assurances à Leudelange.

SUMO

Christian Pearson, alias Sumo, peint depuis 1995 sur tous les supports possibles. Si c'est le graffiti sur les murs qui lui a conféré ses lettres de noblesse, il a laissé ses empreintes aussi bien dans les galeries que sur du prêt-à-porter. Au fil des années, il s'est construit une identité visuelle qui n'a plus besoin de signature pour être reconnue comme la sienne.

Les créations de Sumo affichent souvent une impression de surcharge qu'on croirait liée à un cadre trop restreint de la surface libre. Une dynamique de tension est ce qui caractérise son œuvre de plus en plus protéiforme. Fan de musique, il saupoudre son œuvre de références qui vont du reggae au metal. À côté de ça, pointent parmi tant d'autres, les éternels hommages au hip-hop et au King.

ALÈXONE

Alèxone Dizac est né à Paris en 1976. Il vit et travaille en France. Alèxone a découvert le graffiti au début des années 90. Il intervient sur les murs sous le nom d'Oedipe. A partir de 2000, il développe sa technique sur papier et sur toile tout en continuant à explorer les territoires urbains avec son écriture et ses personnages surréalistes. Après plusieurs années passées à Bruxelles, Alèxone devient Alèxone Dizac. C'est le temps de la maturité artistique. Il est reconnu sur la scène street art mondiale. Certains le considèrent aujourd'hui comme un des artistes les plus importants de sa génération.



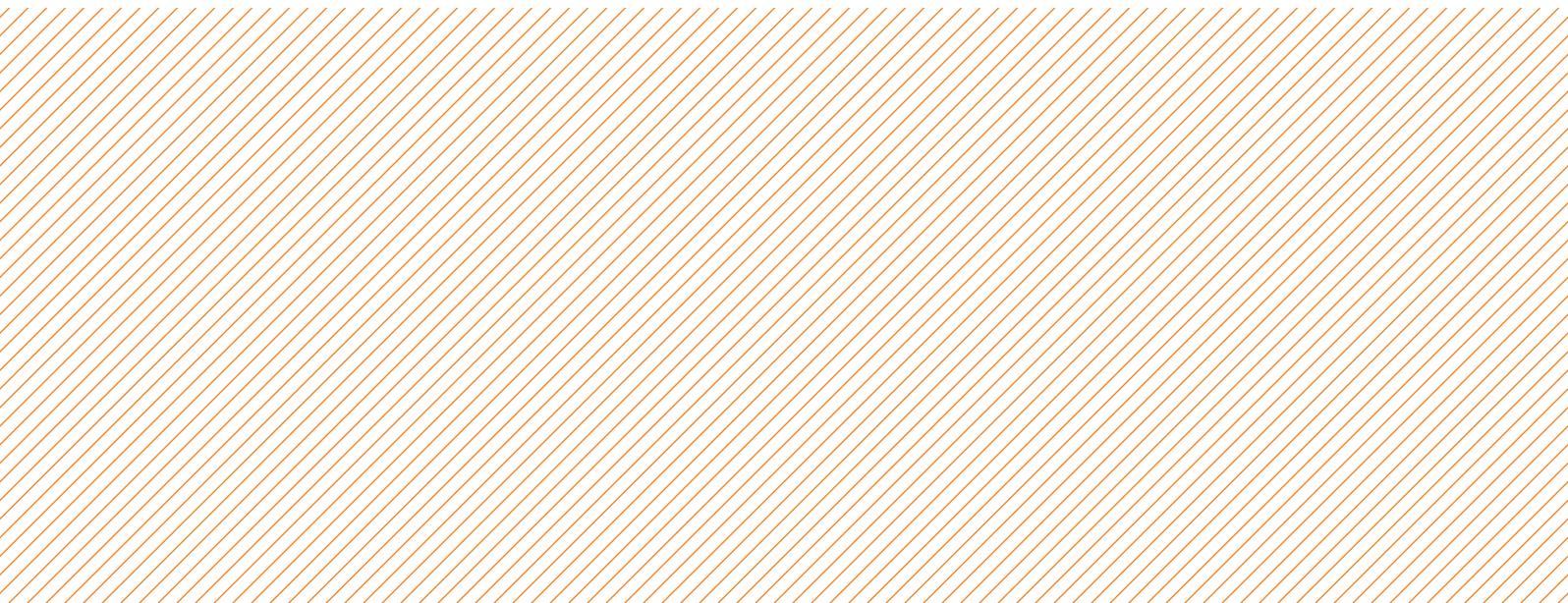
Assemblée Générale des Actionnaires
du 24 avril 2014

LA LUXEMBOURGEOISE
Société Anonyme d'Assurances

Comptes annuels pour l'exercice
se clôturant le 31 décembre 2013

Siège social:
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange

R.C.S. Luxembourg: B 31035



CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Robert Hentgen

Président honoraire,
Président honoraire de la
COMPAGNIE FINANCIÈRE
LA LUXEMBOURGEOISE S.A.
résidant à Bridel

M. Pit Hentgen

Président,
Administrateur-délégué de la
COMPAGNIE FINANCIÈRE
LA LUXEMBOURGEOISE S.A.
résidant à Roedgen

M. Michel Birel

Directeur général adjoint de la
BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT
résidant professionnellement à Luxembourg

M. François Pauly

Président de la
COMPAGNIE FINANCIÈRE
LA LUXEMBOURGEOISE S.A.
résidant à Luxembourg

M. Claude Wagner

Entrepreneur
résidant à Luxembourg

M. Gabriel Deibener

Président honoraire,
Administrateur de la
COMPAGNIE FINANCIÈRE
LA LUXEMBOURGEOISE S.A.
résidant à Clemency

M. Jean-Claude Finck

Vice-président,
Directeur Général de la
BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT
résidant professionnellement à Luxembourg

M. Gilbert Ernst

Directeur de la
BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT
résidant professionnellement à Luxembourg

M. Edmond Schumacher

Vice-président de la
COMPAGNIE FINANCIÈRE
LA LUXEMBOURGEOISE S.A.
résidant à Mondorf-les-Bains (jusqu'au 25 avril 2013)

M. Laurent Schummer

Avocat
résidant à Luxembourg (à partir du 25 avril 2013)

DIRECTION

M. Pit Hentgen

Directeur général
résidant à Roedgen

M. Henri Hostert

Directeur
résidant à Olm

M. Steve Balance

Directeur adjoint
résidant à Goetzingen

M. Jacques Zeyen

Sous-directeur
résidant à Nospelt

M. Luc Themelin

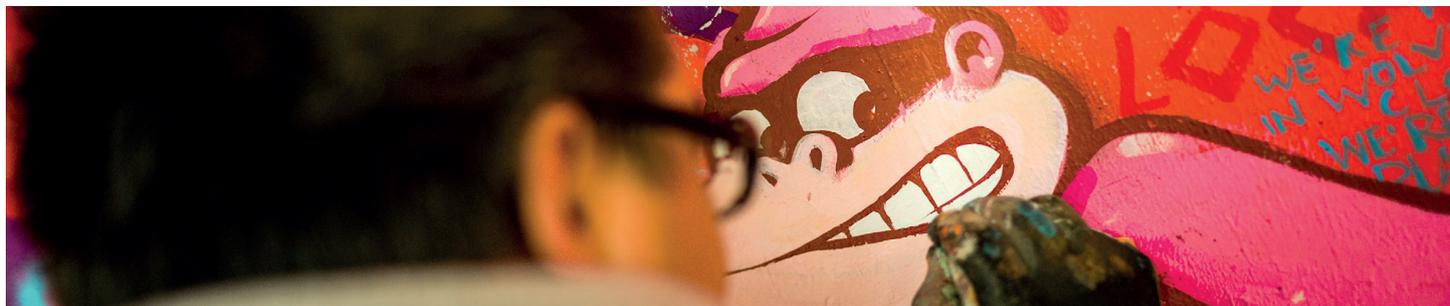
Directeur général adjoint
résidant à Lannen

M. Fernand Schweitzer

Directeur
résidant à Gonderange

Mme Valérie Dappe-Blanck

Sous-directeur
résidant à Bertrange (France)



Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions légales et à nos statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte des activités de notre Société au cours de l'exercice écoulé, et de soumettre à votre approbation le bilan et le compte de profits et pertes avec annexes, ainsi que nos propositions d'affectation et de répartition du bénéfice.

Dans un contexte prolongé de ralentissement économique, le succès toujours confirmé de notre produit « Easy Protect » a permis la progression de 5,9 % de nos primes émises qui atteignent ainsi EUR 223.027.152,46 contre EUR 210.590.502,14 en 2012 ; les primes acquises nettes de réassurance ont augmenté de quelque 14,7 %.

La charge globale des sinistres, nette de réassurance et tous exercices confondus, s'est légèrement détériorée.

Par rapport à l'exercice précédent les frais généraux ont augmenté sous l'effet notamment de l'amortissement du nouveau progiciel métier mis en service en 2012.

Dans un environnement de taux bas, les revenus financiers récurrents liés aux placements à rendement fixe régressent.

Le résultat de l'exercice est de 17,81 millions EUR contre un résultat de 10,89 millions EUR pour 2012.

En ce qui concerne les risques liés aux divers instruments financiers, un suivi particulier est assuré pour :

- le risque de taux, qui est principalement géré par le biais de la duration du portefeuille obligataire, qui tient compte également de celle des passifs techniques ainsi couverts ; par ailleurs des stress tests sont faits systématiquement et révèlent une bonne résistance de l'actif aux scénarii défavorables ;
- le risque de crédit, qui est limité autant que possible par le recours à des titres obligataires d'émetteurs largement diversifiés et de haute qualité ; ainsi toutes les obligations en portefeuille ont un rating au moins égal à A, à l'exception de deux positions obligataires à échéance 2014 représentant 2,6 % du portefeuille, d'un rating inférieur à A ;
- le risque de prix, qui est minimisé à travers un important recours à des fonds d'investissement variés tant en ce qui concerne les politiques d'investissement que les gestionnaires impliqués, d'une part, et une approche très sélective quant aux positions d'actions individuelles, d'autre part ;
- le risque de change, qui est négligeable dans la mesure où moins de 1,1 % des actifs sont libellés en devises autres que l'euro.

En 2013 la Société n'a pas engagé de dépenses en matière d'activités de recherche et de développement, n'a procédé à aucun rachat d'actions propres, et n'a pas fait usage de produits dérivés.

La Société n'a pas de succursale.



Il n'y a pas d'événements importants survenus après la clôture pouvant avoir un impact sur les comptes au 31 décembre 2013.

Une prévision quant au résultat pour l'exercice 2014 est très difficile dans la mesure où les perspectives économiques restent incertaines.

Un nombre important de réglementations diverses, complexes, à échéances rapprochées va compliquer la gestion et nécessiter des ressources non négligeables.

Nous tenons à remercier vivement la direction, le personnel et les agents du dévouement et du zèle qu'ils ont apportés à l'exécution de leurs tâches.

Affectation du résultat

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à EUR 17.808.625,49 ; le report de l'exercice précédent est de EUR 44.506,77. Nous vous proposons de répartir le solde disponible de EUR 17.853.132,26 comme suit :

Prélèvement sur réserves libres	EUR	- 800.000,00
Dotation nette à la réserve pour impôt sur la fortune	EUR	4.990.000,00
Dividende ordinaire brut aux actionnaires	EUR	13.597.500,00
Report à nouveau	EUR	65.632,26

Si vous approuvez le bilan et le compte de profits et pertes de même que la répartition proposée, il sera distribué un dividende brut total de EUR 3.885,00 par action.

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous prions de vous prononcer sur la décharge à donner aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pendant l'exercice 2013.

Les mandats de tous les administrateurs viennent à échéance, et l'assemblée générale aura à procéder au renouvellement du conseil d'administration pour cinq ans. Monsieur Claude Wagner renonçant au renouvellement de son mandat, nous vous ferons une proposition quant à son remplacement.

Leudelange, le 24 mars 2014
Le Conseil d'Administration



Aux actionnaires de LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances

Rapport sur les comptes annuels

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de La Luxembourgeoise Société Anonyme d'Assurances, comprenant le bilan au 31 décembre 2013, le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le Réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.



Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de La Luxembourgeoise Société Anonyme d'Assurances au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Représentée par

Luxembourg, le 31 mars 2014

Christiane SCHAUS

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 400 Route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg

T: +352 494848-1, F: +352 494848-2900, www.pwc.lu

Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n° 10028256)

R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013

LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances

ACTIF		2013	2012
Actifs incorporels	Notes 2A, 3A	8.457.885,72	7.918.871,89
Placements	Note 3E	429.824.690,92	407.878.842,10
Terrains et constructions	Notes 2B, 3B	2.173.184,14	2.220.386,56
Placements dans des entreprises liées et participations	Notes 2D, 3C	29.213.770,88	29.213.770,88
Partis dans des entreprises liées		24.338.875,00	24.338.875,00
Participations		4.874.895,88	4.874.895,88
Autres placements financiers	Notes 2E, 3D	398.437.735,90	376.444.684,66
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement		25.574.325,43	35.746.844,46
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe		354.850.685,00	333.176.380,00
Autres prêts		12.725,47	21.460,20
Dépôts auprès des établissements de crédit		18.000.000,00	7.500.000,00
Subrogations et sauvetages	Notes 2F	3.546.071,93	0,00
Part des réassureurs dans les provisions techniques		72.956.965,02	71.211.304,45
Provision pour primes non acquises		29.733.118,06	29.528.035,99
Provision pour sinistres		43.223.846,96	41.683.268,46
Créances	Notes 2G, 3F	41.767.145,46	51.317.035,62
Créances nées d'opérations d'assurance directe sur :		20.539.054,48	33.549.376,86
les preneurs d'assurance		8.141.348,45	25.290.146,13
les intermédiaires d'assurance		12.397.706,03	8.259.230,73
Créances nées d'opérations de réassurance		1.126.627,21	2.073.476,85
Autres créances		20.101.463,77	15.694.181,91
Autres éléments d'actif		23.710.946,35	28.004.059,43
Actifs corporels et stocks	Note 2B	5.924.344,46	6.568.445,43
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		17.786.601,89	21.435.614,00
Comptes de régularisation		5.899.777,56	5.198.346,18
Intérêts et loyers acquis non échus		5.899.777,56	5.198.346,18
Total de l'actif (en EUR)		586.163.482,96	571.528.459,67

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.



PASSIF		2013	2012
Capitaux propres		213.078.917,23	207.080.830,52
Capital souscrit	Note 3G	35.000.000,00	35.000.000,00
Réserves		143.630.932,04	146.055.932,04
Réserve légale	Note 3H	3.500.000,00	3.500.000,00
Autres réserves	Note 3I	140.130.932,04	142.555.932,04
Résultats reportés		44.506,77	30.600,86
Résultat de l'exercice		17.808.625,49	10.888.905,91
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	Note 3J	16.594.852,93	15.105.391,71
Provisions techniques		300.021.134,07	294.628.069,28
Provision pour primes non acquises		58.299.025,68	61.313.680,39
Provision pour sinistres		241.722.108,39	233.314.388,89
Provisions pour autres risques et charges		14.612.707,27	7.671.698,24
Provisions pour pensions et obligations similaires	Note 2J	4.896.116,83	5.031.959,11
Provisions pour impôts		9.330.200,00	1.844.800,00
Autres provisions		386.390,44	794.939,13
Dépôts reçus des réassureurs		28.984.085,22	27.640.429,98
Dettes		27.281.644,78	34.507.431,65
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	Note 3K	17.801.828,62	23.304.013,14
Dettes nées d'opérations de réassurance		2.411.472,99	1.607.430,72
Autres dettes, dont dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		7.068.343,17	9.595.987,79
Comptes de régularisation		2.184.994,39	0,00
Total du passif (en EUR)		586.163.482,96	571.528.459,67

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE SE CLÔTURANT AU 31 DÉCEMBRE 2013

LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	2013	2012
Primes acquises, nettes de réassurance	160.005.462,74	139.487.652,47
Primes brutes émises	Notes 4A, 4B 223.027.152,46	210.590.502,14
Primes cédées aux réassureurs	- 66.241.426,50	- 70.521.784,04
Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises	3.014.654,71	- 117.205,02
Variation du montant de la provision pour primes non acquises, part des réassureurs	205.082,07	- 463.860,61
Produits des placements alloués transférés du compte non technique	Note 2K 7.662.668,19	6.531.783,38
Autres produits techniques, nets de réassurance	11.276.090,15	5.619.978,50
Charge des sinistres, nette de réassurance	- 111.531.921,45	- 108.965.311,33
Montants payés	- 104.664.780,45	- 93.451.540,95
Montants bruts	- 138.365.687,39	- 125.001.996,37
Part des réassureurs	33.700.906,94	31.550.455,42
Variation de la provision pour sinistres	- 6.867.141,00	- 15.513.770,38
Montant brut	- 8.407.719,50	- 14.171.626,93
Part des réassureurs	1.540.578,50	- 1.342.143,45
Frais d'exploitation nets	- 44.445.788,97	- 36.751.522,70
Frais d'acquisition	Notes 2H, 4C - 33.108.202,89	- 31.277.441,53
Frais d'administration	- 21.461.004,83	- 18.808.132,09
Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices	10.123.418,75	13.334.050,92
Autres charges techniques, nettes de réassurance	- 727.845,30	- 764.001,23
Résultat du compte technique de l'assurance non-vie (en EUR)	22.238.665,36	5.158.579,09

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.



COMPTE NON TECHNIQUE		2013	2012
Résultat du compte technique de l'assurance non-vie		22.238.665,36	5.158.579,09
Produits des placements	Note 4D	15.678.196,93	17.434.967,42
Produits des participations		315.025,00	0,00
Produits des autres placements :		12.514.073,85	12.862.378,10
Produits provenant des terrains et constructions		424.689,29	413.296,08
Produits provenant d'autres placements		12.089.384,56	12.449.082,02
Profits provenant de la réalisation de placements		2.849.098,08	4.572.589,32
Charges des placements		-2.950.710,89	-4.084.096,61
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		-1.141.692,30	-3.926.979,33
Corrections de valeurs sur placements	Note 2E	-1.809.018,59	-127.117,28
Pertes provenant de la réalisation de placements		0,00	-30.000,00
Produits des placements alloués transférés au compte technique	Note 2K	-7.662.668,19	-6.531.783,38
Autres produits		1.625.860,36	1.689.256,38
Autres charges y compris les corrections de valeur		-2.141.095,69	-2.153.662,68
Dotations aux postes spéciaux avec une quote-part de réserves	Note 3J	-1.500.827,48	0,00
Produits provenant de la dissolution de postes spéciaux avec une quote-part de réserves		11.366,26	3.129.678,64
Impôts sur les résultats provenant des activités ordinaires		-7.468.761,17	-3.754.032,95
Résultat provenant des opérations ordinaires après impôts		17.830.025,49	10.888.905,91
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent		-21.400,00	0,00
Résultat de l'exercice (en EUR)		17.808.625,49	10.888.905,91

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Note 1 | GÉNÉRALITÉS

LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances (dénommée la « Société ») a été constituée le 25 juillet 1989 par LA LUXEMBOURGEOISE S.A. et la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, actionnaires à concurrence de 60 % respectivement 40 %.

Elle a pour objet de faire toutes opérations d'assurances, de coassurances et de réassurances, généralement quelconques dans toutes les branches autres que la branche Vie, tant dans le Grand-Duché qu'à l'étranger, ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières, financières et autres se rapportant directement à l'objet social ou qui sont de nature à en promouvoir et à en faciliter la réalisation.

Elle continue les activités d'assurance « autres que Vie » de LA LUXEMBOURGEOISE S.A., créée le 29 février 1920 comme première compagnie d'assurances luxembourgeoise.

La Société a son siège social au 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange.

Note 2 | PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi modifiée du 8 décembre 1994 sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur des assurances au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La Société est incluse dans les comptes consolidés établis par la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE S.A., 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange.

Les comptes de la Société sont également intégrés dans les comptes consolidés de la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT.

2A. Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au prix d'acquisition ou au coût de revient ; ils sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

2B. Actifs corporels

Les actifs corporels sont comptabilisés au prix d'acquisition ou au coût de revient, diminué de corrections de valeur calculées sur la base de la durée d'utilisation probable.



Les méthodes et taux d'amortissement appliqués sont :

Élément	Méthode	Taux
Constructions	linéaire	2 - 10 %
Matériel	linéaire	20 - 25 %
Mobilier	linéaire	10 %

2C. Conversion des postes en devise

Les avoirs en banque sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les pertes et profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif libellés dans une devise autre que l'euro (EUR) sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Seules les pertes de change non réalisées résultant de cette conversion sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes. Les gains de change sont enregistrés au compte de profits et pertes au moment de leur réalisation.

Les revenus et charges libellés en devises sont convertis en euros aux taux de change en vigueur à la date de leur comptabilisation.

2D. Placements dans des entreprises liées et participations

Les parts dans les entreprises liées et participations sont évaluées au coût d'acquisition historique. À la clôture de l'exercice, la valeur comptable de chaque élément de cette rubrique est comparée à la valeur boursière ou à la valeur probable de réalisation. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur comptable et qu'il apparaît que la dépréciation revêt un caractère durable, une correction de valeur à concurrence de la moins-value observée est constituée.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2E. Autres placements financiers

À la clôture de l'exercice, la valeur comptable de chaque élément de cette rubrique est comparée à la valeur boursière ou à la valeur probable de réalisation. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur comptable, une correction de valeur à concurrence de la moins-value observée est constituée. Si l'évaluation est supérieure au prix d'acquisition, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.



Dans le cas des obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe, un écart positif entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est directement pris en charge au compte de profits et pertes, tandis qu'un écart négatif n'est pas enregistré en revenu avant l'échéance.

Les corrections de valeurs sont maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2F. Subrogations et sauvetages

Sous ce poste sont inscrites les sommes récupérables, estimées avec prudence, provenant de l'acquisition des droits des assurés vis-à-vis des tiers (subrogation) ou de l'obtention de la propriété légale des biens assurés (sauvetage).

2G. Créances

Les créances sont inscrites au bilan au montant le moins élevé de la valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation.

Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis. Ces corrections de valeur sont déduites des postes d'actif concernés et ne sont pas maintenues si les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2H. Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont intégralement pris en charge au cours de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

2I. Provisions techniques

La provision pour primes non acquises est calculée au prorata temporis.

La provision pour sinistres à régler est établie dossier par dossier sur la base de tous les éléments connus en fin d'exercice, et englobe la provision pour sinistres tardifs et pour frais de gestion futurs.

2J. Provisions pour autres risques et charges

Des provisions pour risques et charges ont été comptabilisées afin de couvrir des charges ou des dettes probables ou certaines, nettement circonscrites quant à leur nature mais dont le montant ou la date de survenance sont encore indéterminés à la date d'établissement du bilan.

2K. Produits des placements alloués transférés du compte non technique au compte technique

Afin de donner une image plus correcte du résultat technique, la part des revenus des placements provenant d'actifs représentatifs de provisions techniques y a été réaffectée sur base de calculs tenant compte le mieux possible de l'origine des produits et des charges y afférents.

Note 3 | NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU BILAN

3A. Actifs incorporels

Les mouvements (en EUR) survenus au cours de l'exercice se présentent comme suit :

Valeur comptable au 01.01.2013	Entrées de l'exercice	Sorties de l'exercice	Corrections de valeur de l'exercice	Valeur comptable au 31.12.2013
7.918.871,89	3.813.774,92	-	3.274.761,09	8.457.885,72

3B. Terrains et constructions

Sous ce poste figurent trois immeubles à Ettelbruck.

Les mouvements (en EUR) survenus au cours de l'exercice se présentent comme suit :

Valeur comptable au 01.01.2013	Entrées de l'exercice	Sorties de l'exercice	Corrections de valeur de l'exercice	Valeur comptable au 31.12.2013
2.220.386,56	31.516,47	-	78.718,89	2.173.184,14



3C. Placements dans des entreprises liées et participations

Les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 25 % du capital sont les suivantes :

Nom et siège	Fraction du capital détenu	Capitaux propres au 31.12.2013 (EUR) (**)	Résultat du dernier exercice (EUR)	Valeur comptable au 31.12.2013 (EUR)	Valeur actuelle au 31.12.2013 (EUR) (*)
LALUX RE, S.A. de Réassurance 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange	85 %	7.500.000,00	0,00	6.375.000,00	6.375.000,00
AM BANN 3-5 S.A. 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange	50 %	25.356.888,71	-1.179.679,45	17.708.875,00	17.807.100,65
DKV Luxembourg S.A. 43, av. J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg	25 %	15.927.340,05	-336.102,03	4.874.895,88	3.897.809,51
APROBAT lalux-assurances S.A. 11-13, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange	51 %	708.356,54	273.391,50	255.000,00	500.691,50
Solde au 31.12.2013				29.213.770,88	28.580.601,66

(*) Ces montants correspondent à la valeur actuelle de la quote-part détenue par la Société au 31 décembre 2013 dans les entreprises reprises dans ce tableau. La valeur actuelle de l'immeuble détenu par AM BANN 3-5 S.A. a été déterminée en fin d'exercice sur la base d'une évaluation par un expert indépendant.

La valeur actuelle de DKV Luxembourg S.A. prévoit une moins-value latente par rapport à la valeur comptable au 31 décembre 2013. Le Conseil d'Administration a estimé que la diminution de valeur n'est pas permanente. Par conséquent, aucune dépréciation de cette immobilisation financière n'est enregistrée dans les comptes de la Société.

(**) Ce montant exclut le résultat du dernier exercice.

3D. Autres placements financiers

Sous la rubrique « Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement » la Société détient des parts de fonds et des actions de diverses sociétés luxembourgeoises et internationales.

Sous le poste « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe » les titres d'émetteurs étatiques et d'organismes internationaux sont repris pour un montant total de EUR 225,11 millions.



Pour ce même poste, le montant de la différence positive entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition s'élève à EUR 2,37 million à la clôture de l'exercice.

Des corrections de valeur sont constituées, pour la seule application de la législation fiscale en vertu de l'article 64,1e) de la loi sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, pour un montant de EUR 6,07 millions.

3E. Placements

En fin d'exercice les éléments figurant sous cette rubrique avaient une valeur actuelle de EUR 462.840.957,75 qui se décompose comme suit :

Terrains et constructions	EUR	11.881.153,85
Placements dans des entreprises liées et participations	EUR	28.580.601,66
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	EUR	38.757.746,67
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	EUR	365.608.730,10
Autres prêts	EUR	12.725,47
Dépôts auprès des établissements de crédit	EUR	18.000.000,00

La valeur actuelle de ces éléments est déterminée comme suit :

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation.
- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

Les terrains et constructions ont été évalués en fin d'exercice sur la base d'une combinaison de la méthode dite « du coût » et de celle dite « du revenu ».

3F. Autres créances

Sous la rubrique «Autres créances» figurent des créances d'une durée supérieure à 1 an sur les entreprises liées pour un total de EUR 7.885.000,00 et des créances d'une durée inférieure à 1 an pour un total de EUR 12.216.463,77.

3G. Capital souscrit

Le capital social est représenté par 3.500 actions, entièrement libérées et sans désignation de valeur nominale.

3H. Réserve légale

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% à affecter à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. Cette réserve ne peut pas être distribuée aux actionnaires, sauf en cas de dissolution de la Société.

3I. Autres réserves

Sous ce poste sont inscrites les réserves libres ainsi que la réserve pour impôt sur la fortune ("IF") imputée. Conformément aux dispositions légales afférentes, le montant de EUR 3.110.075,00 affecté en 2008 à la réserve pour impôt sur la fortune imputée a désormais le caractère de réserve libre.

3J. Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

Le montant renseigné sous ce poste se compose des plus-values dégagées lors de la réalisation de certains actifs et qui sont fiscalement immunisées par le transfert ou dans l'attente d'un transfert sur des immobilisations acquises en remploi du prix de cession.

	Quote-part non encore affectée (en EUR)	Quote-part affectée sur actions, participations et immeubles (en EUR)	Total (en EUR)
Solde au 01.01.2013	0,00	15.105.391,71	15.105.391,71
Immunités 2013	1.500.827,48	0,00	1.500.827,48
Reprise quote-part non affectée	0,00	0,00	0,00
Amortissement 2013 sur plus-values affectées aux immeubles	0,00	- 11.366,26	- 11.366,26
Solde au 31.12.2013	1.500.827,48	15.094.025,45	16.594.852,93

3K. Dettes

Il n'y a pas de dettes d'une durée supérieure à 1 an au 31 décembre 2013.

Note 4 | NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

4A. Chiffres-clé de l'activité d'assurance

Primes brutes émises	223.027.152,46
Primes brutes acquises	226.041.807,17
Charges des sinistres brutes	- 146.773.406,89
Frais d'exploitation bruts	- 54.569.207,72
Solde de réassurance	- 27.384.061,90

4B. Ventilation par principal groupe de branches à l'intérieur de l'assurance directe (en milliers d'EUR)

	Automobile Responsabilité Civile	Automobile autres branches	Incendie et autres Dommages aux biens	Autres
Primes brutes émises	46.133,72	75.652,73	70.756,24	30.484,46
Primes brutes acquises	46.868,27	76.460,00	72.341,57	30.371,97
Charges des sinistres brutes	- 38.319,00	- 69.377,06	- 18.738,68	- 20.338,67
Frais d'exploitation bruts	- 10.074,46	- 18.241,25	- 18.453,69	- 7.799,81
Solde de réassurance	- 2.107,17	- 5.167,13	- 19.437,92	- 671,84

L'intégralité des primes brutes en assurance directe a été souscrite au Grand-Duché de Luxembourg.

4C. Commissions

Le total des commissions payées aux intermédiaires d'assurance et afférentes à l'assurance directe s'élève à EUR 25,55 millions et figure sous le poste de frais d'acquisition.

4D. Produits des placements

Le produit provenant d'entreprises liées s'élève à EUR 23.973,32.



4E. Effectifs

A la fin de l'exercice 2013, la Société a occupé 298 personnes, dont 40 à temps partiel.

L'effectif se répartit de la façon suivante :

Dirigeants	26
Salariés	272

Les frais de personnel relatifs à l'exercice se décomposent comme suit :

Rémunérations	EUR 18,70 millions
Charges sociales	EUR 2,78 millions
dont pensions	EUR 0,81 million

4F. Rémunérations accordées aux membres du Conseil d'administration et aux dirigeants

a) Conseil d'Administration	EUR 187.500,00	(7 personnes)
b) Dirigeants	EUR 3.950.585,90	(26 personnes en moyenne, dont 4 à temps partiel)

4G. Honoraires du Réviseur d'Entreprises agréé

Le montant des honoraires du Réviseur d'Entreprises agréé pour l'année se clôturant au 31 décembre 2013 s'élève à EUR 92.829,04 (TTC) en relation avec le contrôle légal des comptes annuels, l'établissement du Rapport Distinct et les reportings dans le cadre de la préparation des comptes consolidés de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT.

Note 5 | ENGAGEMENTS HORS BILAN

En relation avec les contrats d'acquisitions d'actions dans des sociétés d'investissement, la Société est engagée irrévocablement à souscrire à une partie du capital social de ces entreprises à la demande de celles-ci mais pour une limite maximale conclue contractuellement. Au 31 décembre 2013, les souscriptions de capital déjà effectuées sont indiquées sous « Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement ».

A la même date, la Société est engagée pour un montant de EUR 0,60 million en relation avec ces contrats d'acquisitions, pour un montant de EUR 0,26 million, en relation avec différents contrats de leasing et pour un montant de EUR 3,78 millions concernant le bail locatif.

Crédits photographiques:
Eric Chenal et
Ferdinand Graf von Luckner

www.lalux.lu



LA LUXEMBOURGÉOISE
Société Anonyme d'Assurances
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange

Tél.: 4761-1
Fax: 4761-300
groupeLL@lalux.lu

R.C.S. Luxembourg: B 31035

lalux⁺
meng Versicherung